



DEPARTEMENT DES LANDES
COMMUNE DE TARTAS
 ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de Conseillers en exercice : 23
 (- 1 démission : Laurine COUFFIGNAL) : 22
 Nombre de présents : 16
 Nombre de votants : 20
 Date de convocation : 30/01/2018

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
 DES
 DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
 du 7 février 2018**

--- o0o ---

L'an deux mille dix-huit, le sept février, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Etaient présents : MM. BROQUÈRES (a procuration pour Mme CHAPUIS), LAMOTHE (a procuration pour Mme DUBOIS-MAURY), Mme DEGOS (a procuration pour Mme GARRIDO), M. DUBOS, Mme COURROS, M. MARSAN, Mme BRUGAT, M. LAFOURCADE (a procuration pour M. TAUZIA), Mme DARGELOSSE (a procuration pour Mme DAUGREILH), MM. GAILLARDET DUBUN, BRUEY, GOSSELIN, DUPLA (a procuration pour Mme THIEBLIN), DUCASSE, Mme CELIMON.

Etaient excusés : Mmes DUBOIS-MAURY (a donné procuration à M. LAMOTHE), CHAPUIS (a donné procuration à M. BROQUÈRES), GARRIDO (a donné procuration à Mme DEGOS), THIEBLIN (a donné procuration à M. DUPLA), M. TAUZIA (a donné procuration à M. LAFOURCADE), Mme DAUGREILH (a donné procuration à Mme DARGELOSSE).

Un scrutin a eu lieu, Mme DARGELOSSE Noémie a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

Séance A
Délibération n°2

DELIBERATION

Rapporteur : M. LAMOTHE

Objet : Budget principal commune de Tartas – Approbation du compte Administratif 2017 et du compte de gestion

Au terme de l'exercice 2017, les résultats du compte administratif de la VILLE de TARTAS, conformes au Compte de gestion 2017 de Madame la Trésorière municipale s'établissent à :

Dépenses 2017 de fonctionnement réalisées : **3 084 480.69 €**
 Recettes 2017 de fonctionnement réalisées dont excédent n-1 : **4 252 551.18 €**
Résultat de clôture 2017 de fonctionnement : 1 168 070.49 €

Dépenses 2017 d'investissement réalisées : **1 465 406.69 €**
 Recettes 2017 d'investissement réalisées : **1 037 908.52 €**
 Restes à réaliser d'investissement Dépenses : **383 640.56 €**
 Restes à réaliser d'investissement Recettes : **311 894.53 €**
Besoin sur investissement dont restes à réaliser : 499 244.20 €

Il est précisé que les résultats du compte administratif de la Ville sont identiques à ceux du compte de gestion.

.../...



Après en avoir délibéré

Oui l'exposé du rapporteur

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité

ADOpte le compte administratif 2017 et le compte de gestion 2017 de la Ville de TARTAS, budget principal.

Il est précisé que M. le Maire se retire et ne participe pas au Vote.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



Le Maire,

Jean-François BROQUÈRES

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département.

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet des Landes.